

Procès-verbal de la 5^e réunion 2019-2020 de la commission des études 11 décembre 2019 à 13 h 30

PERSONNES PRÉSENTES

- M. Jean-François Benny
- Mme Éliane Chaput
- M. Raphaël Desroches
- Mme Suzie Dufresne
- Mme Isabelle Gagnon
- M. Nicolas Gagnon
- Mme Renée Gaudet
- Mme Martine Haché
- Mme Anne Huard
- Mme Josianne Lafrance
- Mme Nathalie Nadeau
- M. Sylvain Riendeau
- Mme Chantal Riopel
- Mme Julye Vézina

INVITÉS

- Mme Julie Chapron
- M. Bruno Gariépy
- Mme Marie-Claude Monat
- M. Martin Richard

ABSENCES MOTIVÉES

- M. Marc Bergeron
- Mme Laurence Briand
- Mme Judith Latendresse
- Mme Stéphanie Poirier

SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- Mme Céline Dessureault

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la 4^e réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 13 novembre 2019 et suites (document joint);
4. Avis sur les modifications apportées au *Règlement favorisant la réussite éducative au Cégep régional de Lanaudière à Joliette* (document déposé le 13 novembre 2019) M. Bruno Gariépy;
5. DEP Comptabilité (5231) DEC Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0) : (document joint) Mme Isabelle Gagnon, Mme Martine Haché et M. Sylvain Riendeau;
 - 5.1. Dépôt de l'entente;
 - 5.2. Avis sur les grilles de cheminement;
6. Avis sur le plan d'action 2019-2020 du Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2020; (document joint) Mme Isabelle Gagnon et Mme Josianne Lafrance;
7. Avis sur le calendrier scolaire 2020-2021; (document joint) M. Sylvain Riendeau;
8. Gestion et technologies d'entreprise agricole 152.B0 : (document joint) Mme Julie Chapron, Mme Marie-Claude Monat, M. Martin Richard et M. Sylvain Riendeau;
 - 8.1. Avis sur le rapport final d'implantation;
 - 8.2. Avis sur les modifications apportées au cahier de programme;
9. Dépôt :
 - 9.1. Dépôt des bilans 2018-2019 et des plans de travail 2019-2020 :
 - 9.1.1. Internationalisation de la formation (international, interculturel, questions autochtones);
 - 9.1.2. Valorisation de la langue française;
10. Point statutaire Aide à la réussite : Nouvelles du comité d'aide à la réussite; Mme Isabelle Gagnon;
11. Divers;
 - 11.1. DEC en pharmacie
12. Date de la prochaine rencontre – 22 janvier 2020;
13. Levée de l'assemblée.

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

Les membres présents forment le quorum. En l'absence de Mme Stéphanie Poirier, M. Sylvain Riendeau déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Modification :

- **Point 4 :** Avis sur les modifications apportées au *Règlement ~~sur la~~ favorisant la réussite ~~scolaire~~ éducative au Cégep régional de Lanaudière à Joliette.*

Ajout :

- **Point 10, Point statutaire Aide à la réussite :** Nouvelles du comité d'aide à la réussite, Mme Isabelle Gagnon.

CDEJ-191211-01 Il est proposé par Mme Isabelle Gagnon appuyé par Mme Nathalie Nadeau d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la 4^e réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 13 novembre 2019 et suites (document joint);

Correction :

Page 3, point 4 AEC Inspection en bâtiment, 5^e paragraphe : La profession d'inspecteur ou d'inspectrice en ~~construction~~ bâtiment ...

CDEJ-191211-02 Il est proposé par Mme Isabelle Gagnon appuyé par Mme Martine Haché d'adopter le procès-verbal de la 4^e réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 13 novembre 2019.

4. Avis sur les modifications apportées au *Règlement favorisant la réussite éducative au Cégep régional de Lanaudière à Joliette* (document déposé le 13 novembre 2019) M. Bruno Gariépy;

M. Bruno Gariépy nous indique que l'avis de la commission des études est demandé aujourd'hui à la suite de la présentation et de la consultation à la réunion du 14 novembre dernier.

Aucun commentaire et aucune correction ne sont amenés.

CHEMINEMENT DU DOSSIER :

21 octobre 2019	Recommandations du comité
23 octobre 2019	Adoption au comité de gestion pédagogique
13 novembre 2019	Présentation et consultation à la commission des études
11 décembre 2019	Présentation à la commission des études pour avis
13 février 2020	Présentation au conseil d'établissement pour adoption

Attendu les recommandations du comité

Attendu l'adoption au comité de gestion pédagogique

CDEJ-191211-03 Il est proposé par Mme Martine Haché appuyé par Mme Juley Vézina de donner un avis favorable au conseil d'établissement sur les modifications apportées au *Règlement favorisant la réussite éducative au Cégep régional de Lanaudière à Joliette*.

Adopté à l'unanimité

5. DEP Comptabilité (5231) DEC Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0) : (document joint) Mme Isabelle Gagnon, Mme Martine Haché et M. Sylvain Riendeau

5.1. Dépôt de l'entente;

Mme Martine Haché nous indique qu'une actualisation du programme Techniques de comptabilité et de gestion ainsi que de la grille de cheminement a donné lieu à une nouvelle analyse permettant la mise à jour de la passerelle. Cette dernière permet de reconnaître douze cours de niveau collégial par le Cégep régional de Lanaudière à Joliette.

Documents présentés :

- Lettre d'entente de la Commission scolaire des Samares et du Cégep régional de Lanaudière à Joliette concernant la passerelle entre le programme menant au diplôme d'études professionnelles (DEP) Comptabilité 5231 et le programme Techniques de comptabilité et de gestion 410.B0;
- Document décrivant la passerelle qui comporte la liste des cours reconnus, les conditions d'accès, les grilles de cheminement et l'analyse comparative de deux programmes.

Mme Isabelle Gagnon souligne qu'auparavant cette entente regroupait les trois collèges constituant. Après discussion, il a été convenu que chacun des collèges développerait sa propre passerelle. Il s'agit d'une entente ouverte qui, bien que développée avec la commission scolaire des Samares, pourra être signée avec d'autres commissions scolaires.

Corrections :

- **Page 3, article 1 Mise en contexte, 3^e paragraphe :** *Il s'agit d'une économie d'environ ~~630~~ 615 heures-contact au niveau collégial*
- **Page 5 : dans le tableau :**

410-PR3-JO	Production de rapports de gestion	45 60	01H8p, 01HVp 01H7p, 01H9p
410-DA3-JO	Droits des affaires	45	01H8p 01HBc
Total		630 615	

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- La présente entente ne touche pas le programme Gestion de commerce (410.D0);
- Le département et la direction du collège sont sensibles aux enjeux de la dissolution des programmes en administration, mais l'élaboration de cette entente peut s'avérer un bon moyen de promouvoir le programme;
- On s'inquiète du nombre de compétences reconnues et du message que cela pourrait envoyer au ministère :
 - 12 cours du programme sont crédités dont certains sont donnés en 4^e et 5^e sessions. 11 compétences sur 28 du programme sont reconnues dont 7 compétences complètes (dans l'ancienne entente, 6 compétences étaient reconnues);
On explique que, dans la nouvelle grille, le cours de comptabilité a été divisé en deux cours. Il en est de même pour le cours de finance;
- Depuis quelques années, on observe que le Ministère tend à compacter les formations collégiales. De plus, la formation générale et la formation collégiale sont remises en question. Dans une période de plein emploi, les formations rapides semblent être mises de l'avant. Les employeurs doivent être sensibilisés à l'importance de la formation générale et d'une formation spécifique complète. Ces facteurs doivent inciter la Commission des études à la prudence et à la vigilance;
- Il y a un manque de clarté et de définition entre les ordres d'enseignement (à tous les niveaux);
- Les AEC qui sont maintenant préconisées par notre collège en sont de spécialisation et non de formation initiale.

5.2. Avis sur les grilles de cheminement;

- Trois grilles de cheminement particulier ont été produites par le Collège permettant un cheminement allégé (économie de 615 heures contact au niveau collégial) aux élèves du DEP en comptabilité :
 - Une grille allégée pour les étudiantes et étudiants qui seront admis à la session d'automne;
 - Une grille sur cinq sessions pour les étudiantes et étudiants qui seront admis à la session d'hiver;
 - Une grille facilitant l'admission dans le programme des étudiants et étudiantes qui n'ont pas le préalable d'entrée.

CHEMINEMENT DU DOSSIER :

17 septembre 2019	Avis favorable du département
20 novembre 2019	Adoption au comité de gestion pédagogique
22 novembre 2019	Avis favorable du comité de programme
11 décembre 2019	Présentation à la commission des études pour avis sur la grille de cheminement
13 février 2020	Présentation au conseil d'établissement pour adoption

CDEJ-191111-04 Il est proposé par Mme Juley Vézina appuyé par Mme Isabelle Gagnon, de donner un avis favorable au conseil d'établissement aux grilles de cheminement élaborées par le Collège dans le cadre du projet de mise à jour de la passerelle entre les programmes DEP 5231 - Comptabilité offert à la Commission scolaire des Samares et DEC 410.B0 Techniques de comptabilité et de gestion offert au collège constituant de Joliette.

Adopté à l'unanimité

6. Avis sur le plan d'action 2019-2020 du Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2020; (document joint) Mme Isabelle Gagnon et Mme Josianne Lafrance;

Mme Isabelle Gagnon présente le plan d'action d'aide à la réussite 2019-2020 en lien avec le *Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2020*.

Précisions et corrections apportées à la suite des questionnements des membres :

- Pour faciliter la lecture, il serait préférable que la partie texte soit en orientation portrait; ceci pourrait être considéré pour les versions futures;
- Page 2, est suggéré à la dernière phrase du paragraphe : *...le développement d'une culture de réussite institutionnelle;*
- Page 3, *Clientèle* : on suggère de ne pas utiliser ce terme dans le prochain plan (utiliser plutôt population étudiante, usager ou usagère);
- Page 4, 2^e picot, *Nombre d'installations physiques aménagées*, Responsable : Ne devrait-on pas ajouter les *Ressources matérielles*? On en conclut que non;
- Page 5, Axe 2.2, Actions 2^e picot, *Cibler rapidement les étudiants et étudiantes en difficulté* : on suggère d'ajouter les APIs dans la colonne responsable (contrat de réussite);
- Un peu partout dans le document, *Responsable* : reconnaître que ce sont les membres du personnel enseignant et les APIs qui sont en contact direct avec les étudiants et étudiantes.
On précise que, dans la colonne *Responsable*, on inscrit la personne qui chapeaute l'action. On aurait pu mettre une panoplie d'intervenants et d'intervenantes.

CHEMINEMENT DU DOSSIER :

20 novembre 2019	Avis favorable du comité de gestion pédagogique
11 décembre 2019	Présentation à la commission des études pour avis
13 février 2020	Présentation au conseil d'établissement pour adoption

CDEJ-191211-05 Il est proposé par Mme Nathalie Nadeau appuyé par Mme Juley Vézina, de donner un avis favorable au conseil d'établissement au Plan d'action d'aide à la réussite 2019-2020 du Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2020.

Adopté à l'unanimité

7. Avis sur le calendrier scolaire 2020-2021;(document joint) M. Sylvain Riendeau

M. Sylvain Riendeau nous rappelle qu'à la suite de la réunion de la commission des études du 13 novembre dernier, le calendrier scolaire *Automne 2020 Projet 2 amendé* a été élaboré.

Automne 2020 :

Projet 1 : Début de la session : lundi 24 août 2020

- 82 jours : TOTAL
- 75 jours de cours (15 semaines de prestation de cours ou d'évaluation)
- 1 journée pour l'épreuve uniforme en français
- 4 journées d'évaluation dont 2 qui pourraient être utilisées, le cas échéant, pour remplacer une suspension de cours ou la fermeture du collège pour cause de tempête ou de force majeure
- 2 activités pédagogiques multiples (APM) : mardi 22 septembre 2020 et jeudi 26 novembre 2020
- 2 journées de relâche de cours : vendredi 9 octobre 2020 et mercredi 28 octobre 2020 (Portes ouvertes)

Projet 2 amendé :

- Début de la session : lundi 24 août 2020
- 82 jours : TOTAL
- 75 jours de cours (15 semaines de prestation de cours ou d'évaluation)
- 1 journée pour l'épreuve uniforme en français
- 4 journées d'évaluation dont 2 qui pourraient être utilisées, le cas échéant, pour remplacer une suspension de cours ou la fermeture du collège pour cause de tempête ou de force majeure
- 2 activités pédagogiques multiples (APM) : mardi 13 octobre 2020 et jeudi 26 novembre 2020
- 2 journées de relâche de cours : vendredi 9 octobre 2020 et mercredi 28 octobre 2020 (Portes ouvertes)

Hiver 2021 :

- Début de la session : lundi 25 janvier 2021
- 82 jours : TOTAL
- 75 jours de cours (15 semaines de prestation de cours ou d'évaluation)
- 4 journées d'évaluation, dont 3 qui pourraient être utilisées, le cas échéant, pour remplacer une suspension de cours ou la fermeture du collège pour cause de tempête ou de force majeure
- 1 journée pour l'épreuve uniforme en français
- 2 activités pédagogiques multiples (APM) : mardi 9 février 2021 (Portes ouvertes) et jeudi 15 avril 2021 (Festival harmonie)
- 1 journée pédagogique : jeudi 14 janvier 2021
- 5 journées de relâche de cours : du 1^{er} au 5 mars 2021

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

• Calendrier H2021 : APM Portes ouvertes, 9 février 2021 :

On se questionne sur la pertinence de tenir une APM pour les Portes ouvertes de l'hiver :

- On pensait faire des portes ouvertes un peu comme ce qui se fait au Cégep de Trois-Rivières : sous forme d'ateliers et inviter le secondaire et le collégial, mais de façon plus régionale (les trois constituantes);
- On est en recherche de la meilleure formule et du bon angle de promotion. On pense à une formule réduite par rapport à l'automne. On souhaite tenter le coup et voir si les écoles secondaires répondent à l'invitation;
- Même si les portes ouvertes n'ont lieu qu'en soirée, la tenue d'une APM est facilitante pour les départements (donne le temps pour l'installation du matériel);
- À revoir lors de la confection du calendrier scolaire de l'an prochain.

On convient que :

- **La date de début de la session Automne 2020 sera le lundi 24 août 2020.**
- **Puisque les dates des deux journées communes pour permettre au personnel de soutien de se réunir (une à l'automne et une à l'hiver) ne sont pas encore déterminées, l'adoption est reportée à la réunion du 22 janvier 2020.**

CHEMINEMENT DU DOSSIER :

16 octobre 2019	Adoption au comité de direction
23 octobre 2019	Avis favorable du comité de gestion pédagogique
13 novembre 2019	Dépôt à la commission des études
11 décembre 2019	Présentation à la commission des études pour avis (avis reporté)
22 janvier 2020	Présentation à la commission des études pour avis
13 février 2020	Présentation du conseil d'établissement pour adoption

8. Gestion et technologies d'entreprise agricole 152.B0 :
(document joint) Mme Julie Chapron, Mme Marie-Claude Monat, M. Martin Richard et M. Sylvain Riendeau;
8.1. Avis sur le rapport final d'implantation;

M. Martin Richard rappelle qu'en 2013, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur adoptait un nouveau programme de formation pour le programme de Gestion et technologies d'entreprise agricole. Le Conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Joliette adopta une déclinaison locale du programme le 13 novembre 2013 et le programme fut implanté à la rentrée d'août 2014.

La Politique institutionnelle de gestion des programmes (PIGEP) stipule à l'article 3.3.1 que « Pour la dernière année d'implantation, le ou la DA demandera au CPR un rapport final, rapport qui lui sera remis. »

De plus, « Le rapport final d'implantation comprend les éléments suivants :

- Le rappel des informations transmises dans les fiches d'appréciation annuelle;
- Des recommandations, basées sur les constats annuels, concernant une actualisation du programme si nécessaire.»

C'est dans cette optique que le comité de programme fut saisi à la session d'automne 2018 pour réfléchir au contenu de ce rapport et proposer des recommandations.

M. Martin Richard présente les constats du département, les actions à la suite de leur réflexion ainsi que les recommandations du rapport¹.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Rapport d'implantation, page 9, dernier paragraphe : *Les jeunes ont besoin d'un environnement plus intéressant qui est la ferme. La direction désire que la ferme-école devienne le cœur des activités.*
 - L'objectif est de donner aux étudiants et étudiantes en GTEA un environnement plus intéressant et d'éviter des déplacements entre le cégep et la ferme-école, de rassembler les deux techniciens attachés au programme au même endroit (concentrer les laboratoires) et de regrouper les enseignants et enseignantes qui voudraient faire des projets ensemble.
 - Concentrer les cours de la formation spécifique à la ferme-école peut être discutable en ce qui concerne entre autres la formation générale (accès aux services du collège : bibliothèque, CAF, etc., sentiment d'appartenance). L'idée, c'est de ne pas trop morceler ces journées-là.
 - Le département d'agriculture a envoyé une lettre à la direction pour manifester son inquiétude sur différents éléments.
 - Les laboratoires d'horticulture seront concentrés dans les serres au cégep et ceux de GTEA à la ferme-école.
- Page 18, 3^e paragraphe : *Un nombre d'heures global pourrait être alloué au cheminement spécifique dans l'horaire. La répartition pourrait se faire au fil des semaines par les enseignants et enseignantes, de façon assouplie tout en respectant l'allocation de charge d'heures par semaine. Comme exemple, un cours de 45 h qui dans le système actuel est un cours de 3 h/semaine pendant 15 semaines pourrait devenir des périodes totalisant 9 h/semaine pendant 5 semaines parce que le projet étudiant, à ce moment, a besoin de cette expertise pour avancer.*
 - Le cheminement spécifique sera plus ou moins utilisé. Quand il commence à neiger, on ne peut plus donner certaines matières. Souvent, on doit intervenir davantage en début de session. On aura une meilleure idée lors de l'arrimage des activités pédagogiques. Présentement, la grille a été élaborée comme les autres grilles.
- Page 11, niveau d'atteinte des compétences au terme du programme d'études : Le niveau de maîtrise restait à améliorer (on n'arrivait pas au *réaliser* ou *évaluer* pour plusieurs compétences). Le sujet sera approfondi lors de l'élaboration des plans-cadres de cours. On essaie de jumeler des cours qui ont des parties théoriques avec des cours ayant des parties pratiques.
- Page 20 : *La mise à niveau des étudiants et étudiantes (mathématiques, informatique, mise en page) demande beaucoup de temps et d'énergie.*
 - On a réfléchi à réintégrer les disciplines informatique et bureautique; Comme les classes sont hétérogènes, on a décidé d'utiliser des outils de rattrapage.
 - Il aurait été intéressant d'évaluer la possibilité d'offrir des cours de mathématiques, même s'il n'y a pas de compétences liées (comme c'est le cas pour Technologie des procédés et de la qualité des aliments 154A0).
- Page 22, Recommandations, point 2 : Il n'y a pas de cours de stage comme tel. Il est difficile d'équilibrer les heures de cours et les stages. À plusieurs occasions pendant la session d'automne, les étudiants et étudiantes passeront une demi-journée dans une entreprise pour voir ce qui s'y passe.

¹ Rapport final d'implantation page 20 et 21

Corrections :

- Première page : Écrire les dates d'avis du département et du comité de programmes;
- Page 5, Consultations : Les étudiants et étudiantes ont donné leur avis plus d'une fois (pas seulement en mai 2018);
- Remplacer le terme *clientèle* par *population étudiante* dans le document.

8.2. Avis sur les modifications apportées au cahier de programme;

Grille de cours :

- Deux grilles ont été élaborées : *Voie animale* et *Voie végétale*. Les cours au choix ont été éliminés;
- Les cours d'Anglais ont été déplacés à la session 4 et à la session 6, ce qui a permis d'équilibrer les sessions.

CHEMINEMENT DU DOSSIER :

28 novembre 2019	Avis favorable du comité de gestion pédagogique
11 décembre 2019	Présentation à la commission des études pour avis
13 février 2020	Présentation au conseil d'établissement pour adoption

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Le département de français recommande de ne pas mettre le cours de littérature en avant-dernière session. Mettre le cours de français en dernière session peut causer des retards de diplomation. On précise que, règle générale, les étudiants et étudiantes de GTEA doivent souvent ajouter un cours de renforcement en français, ce qui déséquilibre la formation générale. De plus, seulement 20 % des étudiants et étudiantes finissent leur DEC en 3 ans.

M. Sylvain Riendeau souhaite féliciter les membres du département et souligne la qualité du travail et la réflexion en profondeur réalisée en 18 mois.

CDEJ-191211-06 **Il est proposé par Mme Julye Vézina appuyé par Mme Isabelle Gagnon, de donner un avis favorable au conseil d'établissement sur le rapport final d'implantation et les modifications apportées au cahier de programme Gestion et technologies d'entreprise agricole 152.B0 conditionnellement au passage en CRT enseignant.**

Adopté à l'unanimité

9. Dépôt :

- 9.1. Internationalisation de la formation (international, interculturel, questions autochtones);**
- 9.2. Valorisation de la langue française;**

10. Aide à la réussite : Nouvelles du comité d'aide à la réussite; Mme Isabelle Gagnon

Mme Isabelle Gagnon nous informe que plusieurs rencontres du comité d'aide à la réussite ont eu lieu. De plus, deux sous-comités de travail ont été formés et des rencontres ont été tenues.

Comité de travail Animation du milieu - Journées de la persévérance :

Programmation :

- Collants dans les miroirs;
- La minute de la persévérance;
- Distribution de smoothies;
- Photomaton de la persévérance;
- Midi API au cœur de la persévérance;
- Demande du CREVALE pour tenir un Vox pop (28 janvier) : en quoi les employeurs aident-ils les étudiants et étudiantes dans la conciliation études / travail ?

Comité de travail Portrait de la réussite des étudiants et étudiantes (statistiques) :

Le mandat du comité est de faire des recommandations à la direction quant aux données pertinentes, leur collecte et traitement (interprétation) dans le but de dresser un portrait de la réussite des étudiants et étudiantes du CRLJ.

Objectifs :

- Orienter les actions du collège vers les bons besoins;
- Dresser un portrait statistique de la réussite scolaire des étudiants et étudiantes du CRLJ allant de l'attraction jusqu'à la diplomation;
- Trouver des corrélations entre les différentes données permettant d'émettre des hypothèses pour ajuster les pistes d'action en matière d'aide à la réussite;
- Créer un mouvement d'intérêt, d'enthousiasme et d'action en sein de la communauté collégiale axé sur la réussite de nos étudiants et étudiantes.

11. Divers;

11.1. DEC en pharmacie

Mme Renée Gaudet nous informe que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur vient d'annoncer que le DEC en pharmacie sera développé.

M. Sylvain Riendeau rappelle qu'en 2017, le collège a fait une demande d'autorisation afin d'offrir le programme.

12. Date de la prochaine rencontre – 22 janvier 2020;

La prochaine rencontre aura lieu le 22 janvier 2020.

13. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Céline Dessureault, secrétaire d'assemblée